



VILLE DE  
**MONT-JOLI**

## AVIS PUBLIC

### Relevé des ventes de biens à titre onéreux

**AVIS PUBLIC** est par les présentes donné, conformément aux dispositions de l'article 28, alinéa 1.0.1, de la *Loi sur les cités et villes* que la Ville de Mont-Joli a aliéné le bien suivant à titre onéreux dans le cadre d'ententes de gré à gré :

<b>Le bien</b>	<b>Le prix</b>	<b>L'acquéreur</b>
Le lot 3 754 563	35 000 \$	Société de Gestion Lévesque et Gestion immobilière HMA

Donné à Mont-Joli, ce 10<sup>e</sup> jour de janvier 2023

*Kathleen Bossé*

Kathleen Bossé, OMA  
Greffière

### CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je soussigné, Kathleen Bossé, en ma qualité de greffière de la Ville de Mont-Joli, certifie sous mon serment d'office que j'ai publié l'avis public ci-haut présenté en affichant une copie à l'Hôtel-de-Ville de Mont-Joli entre 8h30 et 12h et entre 13h30 et 16h30 le 10<sup>e</sup> jour de janvier 2023 et en le publiant sur le site internet de la Ville de Mont-Joli le même jour.

*Kathleen Bossé*

Kathleen Bossé  
Greffière